

## COMMUNIQUÉ °7

### Ouverture du marché communal



**Koumac**, le 07 octobre 2021

En raison de l'annonce du président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et du haut-commissaire de la République le vendredi 01 octobre 2021, le maire de Koumac informe la population que le marché communal sera ouvert aux horaires habituels à compter du samedi 09 octobre 2021.

Par le terme de marché **il est entendu un marché commercialisant uniquement des denrées alimentaires hors restauration.**

Cette réouverture du marché communal se tiendra dans le strict respect des gestes barrières et des mesures sanitaires fixées par le protocole sanitaire approuvé par le Gouvernement.

**Consignes à respecter :**

- Une entrée et une sortie unique sera mise en place
- Respecter les distances de sécurité marquées au sol
- Maintenir une distance d'au moins deux mètres entre chaque personne.
- Du gel hydro alcoolique sera à disposition des usagers
- 1 personne accueillie par stand
- Aucune manipulation des produits
- Port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans (recommandé pour les enfants de 6 à 10 ans)
- Les clients sont recommandés d'apporter leurs propres sacs pour éviter la manipulation des emballages.

Le maire rappelle également aux administrés de limiter au maximum vos déplacements, et demande de bien vouloir respecter les gestes barrières et le port obligatoire du masque lors de votre venue au marché communal.

Wilfrid WEISS, Maire de la commune de Koumac.